



Société d'Investissement et d'Acquisition en Immobilier

BAREME DES HONORAIRES

VENTES

Honoraires maximum TTC à la charge du vendeur	De 1 € à 50 000 €	Forfait de 3 000 € TTC
	De 50 001 € à 100 000 €	Forfait de 8 000 € TTC
	De 100 001 € à 500 000 €	7% TTC
	Au delà de 500 000 €	5,5% TTC

Les honoraires maximum sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires maximum sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

LOCATIONS

Honoraires Bailleur	Honoraires d'entremise et de négociation	4% TTC du loyer annuel chargés dans le cas d'un Mandat de Location.
	Honoraires de visite, constitution dossier locataire et rédaction du bail	12 € TTC/m ² habitable
	Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € TTC/m ² habitable
Honoraires Locataire	Honoraires de visite, constitution dossier locataire et rédaction du bail	12 € TTC/m ² habitable Loi ALUR
	Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € TTC/m ² habitable

Honoraires maximum pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06 Juillet 1989. Les Honoraires de location sont plafonnés par l'article 2 du décret n°2014-890 du 1er août 2014. Les Honoraires d'entremise et de négociation Bailleur sont de 4% TTC du loyer annuel chargés dans le cas d'un Mandat de Location, ramené à un forfait de 50€ TTC dans le cas d'un Mandat de Gérance. Honoraires minimum Bailleur pour un bail d'habitation : 260 € HT

BAUX COMMERCIAUX

Locaux à usage commercial, civil, professionnel ou mixte	À la charge du bailleur	18% HT du loyer hors charges annuelles
	À la charge du locataire	10% HT du loyer triennal HC Forfait minimum 5 000 € HT
Autres locaux (parking, cave...)	Répartis à 50% entre bailleur et locataire	Forfait de 300 € HT à diviser par moitié entre le locataire et le bailleur
Bail commercial à la charge du preneur	10% HT du montant de la cession Forfait minimum de 5 000 Euros HT	
Fonds de commerce à la charge du preneur	10% HT du montant de la cession Forfait minimum de 5 000 Euros HT	

Honoraires de gestion	Garantie loyer impayé	Honoraires de vacation et mission
6% HT	2,8% Net de taxe	260 € HT/Heure

Tarifs mis à jour en Mars 2025